

AVIS DE CONTRAT TRIPARTITE ET D'ACTE D'ACCEPTATION DANS LE CADRE D'UNE CESSION ESCOMPTE

Pouvoir adjudicateur : **SMITOM de Haguenau-Saverne** (Organisme de droit public)
Schweighouse s/Moder, 2 rue du Clausenhof, BP 20364, 67507 Haguenau Cedex, <http://www.smitom.fr>
Code NUTS : FRF11, SIRET 25670187100012

Objet du contrat tripartite et de l'acte d'acceptation : Financement des travaux de modernisation et d'amélioration des conditions d'exploitation de l'Unité de Valorisation Energétique des Ordures Ménagères (CVEOM) de Schweighouse sur Moder.

Code CPV : 66100000-1(2) Services bancaires et d'investissement.

Description de la cession escompte :

Le SMITOM a conclu le 8 décembre 2017, avec la société EVNA (anciennement dénommée SUEZ RV Energie SSM), la convention de délégation de service public pour l'exploitation du centre de valorisation énergétique des ordures ménagères de Schweighouse-sur-Moder. Cette concession intègre un financement partiel des travaux par une cession escompte.

Le prêteur (BPI France) met à la disposition du concessionnaire pour l'exploitation du Centre de Valorisation (EVNA) des fonds permettant la réalisation des travaux prévus à la concession, en contrepartie de la cession, par le concessionnaire, de créances que celui-ci détiendra sur le SMITOM au titre des travaux obligatoires inclus dans la concession. Cette cession de créances fait l'objet d'une acceptation par le SMITOM et implique la signature d'un acte d'acceptation et d'un accord tripartite entre le SMITOM, le prêteur et le concessionnaire, signés le 23 juillet 2018, afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la cession de créances. Le montant maximum de la créance est de 14 millions d'euros HT. La créance ne sera cédée que lorsque les travaux obligatoires prévus à la concession auront été réalisés et acceptés par le SMITOM.

Lieu d'exécution des travaux objet de la cession escompte: CVEOM de Schweighouse sur Moder (F-67590).

Description de l'objet de la cession escompte : Conception, financement et réalisation des travaux d'amélioration des conditions d'exploitation et de modernisation des installations du CVEOM du SMITOM Haguenau-Saverne, à Schweighouse sur Moder.

Durée de la cession escompte : du dernier constat d'atteinte des performances des futures installations à la fin du contrat de délégation fixée au 13 mai 2030.

Taux d'Escompte du Contrat de Cession Escompte : 1% + Taux de SWAP Euribor 3 mois amortissable à la Date de Fixation du Taux + Marge de Fixation Anticipée du Taux, le cas échéant.

Date de l'autorisation de signature par le Président du SMITOM, du contrat tripartite et de l'acte d'acceptation : 25 mai 2018.

Nom et adresse du Prêteur :

Bpifrance Financement, 27-31, avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons-Alfort Cedex

Le contrat de cession escompte peut être consulté au SMITOM, 2 rue du Clausenhof, 67590 Schweighouse sur Moder, sur rendez-vous.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours:

Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix - BP 51038, F - 67070 Strasbourg Cedex, Tél : +33 388212323

Date d'envoi du présent avis : 26 juillet 2018.